

# FICHE INDICATEUR

## 05 - Bâtiment situé en zones inondables

FAMILLE : A - État des risques d'inondation

### Définition

Nombre et proportion de bâtiments situés en zones inondables (par occurrence de crue et niveau d'aléa).

### Sources et fournisseur de données

**Fournisseur des données :** ETAT, OTRI, AURCA

**Source des données :** DGFIP (2020 et 2015)  
OTRI (2021)

## Méthodologie de production

Concernant les zones inondables, la donnée utilisée est celle construite dans le cadre de l'observatoire (cf. Rubrique "Indicateurs" pour la description méthodologique).

Concernant les bâtiments, la donnée utilisée est la couche des bâtiments issue du cadastre (couche polygone). Une sélection a été réalisée pour retenir uniquement les bâtiments "durs" (= construction attachée au sol par des fondations et fermée sur les 4 côtés).

Deux millésimes de données cadastrales ont été exploités (2015 et 2020), permettant ainsi d'étudier l'évolution du nombre de bâtiments en zone inondable entre ces deux dates.

1) Réalisation d'un croisement/intersection entre la couche des bâtiments (durs) et les 3 couches zones inondables (crue de probabilité forte, moyenne et faible), ainsi qu'avec celle du territoire d'études (pour récupérer les noms de communes, les codes INSEE et les noms des bassins versants), par niveau d'aléa. Dès qu'un bâtiment est touché par l'inondation, il est considéré comme inondé en totalité. Lorsqu'un bâtiment est touché par plusieurs niveaux d'aléa, c'est l'aléa qui couvre la plus grande surface du bâtiment qui est retenu (par exemple, si un bâtiment de 100 m<sup>2</sup> est concerné par 50 m<sup>2</sup> d'aléa fort et 30 m<sup>2</sup> d'aléa modéré, c'est l'aléa fort qui est retenu pour la totalité du bâtiment).

2) Après ce croisement, intégration dans la base de données et l'interface de visualisation statistique.

NB : La part des bâtiments en zone inondable correspond au rapport entre les bâtiments situés en zone inondable et la totalité des bâtiments situés sur le territoire concerné.

### Recommandation et limites d'utilisation:

Certains bâtiments n'étant pas cadastrés, le recensement des bâtiments ne peut pas être considéré comme exhaustif.

Les données cadastrales de l'année 2015 couvrent environ 60% des communes du territoire de l'OTRI. Sur les communes non couvertes, l'évolution du nombre de bâtiments en zone inondable entre 2015 et 2020 ne peut donc pas être renseignée. Pour le millésime 2015, la lecture de cet indicateur à une échelle supracommunale (EPCI, bassin versant...) doit ainsi être réalisée avec précaution.

Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, l'évolution du nombre de bâtiments en zone inondable entre 2015 et 2020 est uniquement renseignée à l'échelle communale.

## Méthode de visualisation

Carto-statistiques

## Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

## Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : [www.otri.fr/catalogue-donnees/](http://www.otri.fr/catalogue-donnees/)